
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 84- mars 2010

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Comme un livre d'images

St Jean-Baptiste voyant venir Notre Seigneur Jésus-Christ le présenta ainsi à ses disciples : « Voici l'agneau de Dieu ». Ses paroles faisaient référence à l'agneau pascal immolé lors de la Pâque juive. Cette image nous rappelle que NSJC est la victime innocente immolée pour nous délivrer du péché.

Pour comprendre le sacrifice du Sauveur il faut remonter à la loi mosaïque. Toute l'histoire de l'Ancien Testament avait pour but d'instruire les juifs afin qu'ils reconnaissent le Messie et comprennent son action dans le monde. Dieu en codifiant le rituel sacrificiel au Temple, entendait guider et instruire le peuple juif sur la nature du sacrifice qu'offrirai ensuite le Messie quand il viendrait sur terre. Il voulait lui enseigner en figure ce qui constituerait le sacrifice de la croix.

Il existe donc bien un lien entre les sacrifices de l'ancienne et de la nouvelle loi. Saint Paul dans ses épîtres l'exprime lorsqu'il prête au Christ ses paroles : « Vous n'avez voulu aucun des sacrifices de l'Ancien Testament. Alors Vous m'avez formé un corps et j'ai dit me voici pour faire votre volonté ». Les sacrifices multiples de l'A.T. exprimaient en figure la réalité à venir du sacrifice de la croix du Sauveur. Ils étaient alors comme un livre d'images qui avait pour but de mettre en évidence et à la portée de tous, les différents aspects du seul sacrifice du Christ au Calvaire. Chaque sacrifice ancien avait une fin propre, celle d'adorer Dieu, l'action de grâce, la prière ou la demande de pardon des péchés. Ces aspects présents autrefois dans des actions différentes, sont au contraire tous réunis dans le seul et unique sacrifice de la croix, dans l'acte de charité parfait que NSJC opère en obéissant à la volonté de son Père.

L'Église, enseigne aussi que la Passion est le sacrifice par excellence puisqu'on y trouve rassemblés dans l'unité, c'est-à-dire parfaitement, au plus haut degré, les éléments qui constituent le sacrifice. En effet, c'est le Christ qui offre le sacrifice et il est lui-même le Dieu à qui il est offert. C'est lui-même qui est offert en victime, le prêtre et la victime sont en cela parfaitement unis.

Ainsi le catéchisme enseigne que tous les sacrifices anciens étaient figuratifs du seul et unique sacrifice de la loi nouvelle, le sacrifice par excellence, celui que NSJC a institué à la dernière Cène, qu'il a consommé le lendemain sur la croix et que la messe renouvelle tous les jours.

Cet enseignement entend manifester l'identité entre la Croix, la Cène et la Messe. La croix est le sacrifice sanglant offert une fois pour toute par NSJC sur le calvaire le Vendredi-saint. La Cène est le même sacrifice accompli par anticipation le soir du Jeudi-saint de manière non sanglante et par mode sacramentel. La messe est à son tour le même sacrifice de la croix mais accompli après le Vendredi-saint, également de manière non sanglante et par mode sacramentel. Nous avons donc trois messes célébrées en trois temps différents, la messe avant le calvaire (le Jeudi-saint au Cénacle), sur la croix (le Vendredi-saint au Calvaire) et celle chaque jour célébrée sur les autels (après la Passion).

Pendant ces jours prochains, méditons la beauté du sacrifice institué le Jeudi-saint. Il représente le testament que nous laisse Notre-Seigneur et nous transmet ce qui est essentiel dans sa vie, c'est-à-dire « son Heure ». Il s'offre par amour à son Père et pour nos âmes. Il nous demande seulement maintenant de nous y associer.

Abbé Philippe Brunet

Un jugement de Mgr de Galarreta sur les entretiens doctrinaux

Article paru dans la revue D.I.C.I. n°208, du 23 janvier 2010

À la fin du sermon qu'il a prononcé le 19 décembre 2009, lors des ordinations sacerdotales au séminaire de La Reja (Argentine), Mgr Alfonso de Galarreta a livré quelques informations et appréciations sur les entretiens doctrinaux qui ont commencé en octobre dernier, entre Rome et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Ce jugement, émanant de celui qui est à la tête de la délégation des théologiens de la Fraternité Saint-Pie X, est particulièrement intéressant. Nous donnons ici de larges extraits de son sermon, traduits en français à l'intention des lecteurs de DICL.

Des contacts doctrinaux

Mgr de Galarreta qualifie de « bon » le climat dans lequel s'est déroulé la première rencontre avec les théologiens romains, eu égard aux circonstances et aux espérances.

« Le 26 octobre dernier, a eu lieu la première réunion avec la Commission romaine, et si je ne peux évidemment pas rapporter certains détails, certaines circonstances ou certaines des choses qui ont été dites, je peux toutefois vous dire dans les grandes lignes ce qui s'est passé et ce que nous avons fait. Cette première rencontre fut relativement bonne ; je dis relativement parce que c'est bien en fonction des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et selon les espérances que l'on peut avoir réellement. Ainsi, en considérant ces circonstances et ce que l'on peut attendre, la réunion a été bonne. »

Puis Mgr de Galarreta précise que ces entretiens sont bons parce qu'ils sont exclusivement doctrinaux et qu'ils portent uniquement sur le Concile Vatican II et le magistère postconciliaire.

« Elle fut bonne d'abord parce que **ces contacts se sont situés clairement sur le plan doctrinal**. Il s'agit d'une commission qui a pour objectif l'étude de questions doctrinales, et qui n'a pas pour finalité de considérer ni théoriquement ni pratiquement quelque accord que ce soit, d'ordre purement juridique, purement canonique, purement pratique. Cette question-là est totalement exclue. Et cela a été bien précisé. C'est une discussion uniquement et exclusivement située au plan doctrinal.

Les sujets abordés

« En second lieu, **c'est une discussion sur le Concile Vatican II et le magistère postconciliaire**. Exactement : le Concile et le magis-

tère postconciliaire, le magistère postconciliaire et le Concile. Les sujets, les thèmes que nous traitons ont été bien établis ; ce sont ceux qui concernent toutes les questions, tous les thèmes que nous critiquons depuis quarante ans, spécialement la **liberté religieuse**, les libertés modernes, la liberté de conscience, la dignité de la personne humaine – comme on dit –, les droits de l'homme, le personnalisme, l'**œcuménisme**, le **dialogue interreligieux**, l'inculturation, la **collégialité** : cet égalitarisme, ce démocratisme et cette destruction de l'autorité qui s'est introduite dans l'Eglise ; ainsi que toutes les notions d'ecclésiologie qui ont totalement changé ce qu'est l'Eglise, cette question de l'auto-conscience de l'Eglise, l'Eglise-communion, l'Eglise sacrement, l'Eglise-Peuple de Dieu..., toutes ces notions nouvelles sur la relation entre l'Eglise et le monde. Ensuite la question de la Messe, de la **nouvelle Messe**, du nouveau missel, de la réforme liturgique..., et d'autres thèmes encore. Nous nous sommes mis d'accord pour avoir une discussion doctrinale sur tous ces thèmes-là. Et ce qui est le plus important – et qui a été bien établi de manière très claire –, c'est que **l'unique critère commun et possible de ces discussions est le Magistère antérieur** ; je le répète : l'unique critère commun et possible, l'unique critère que nous acceptons, et c'est une condition sine qua non pour ces discussions, c'est **le magistère antérieur au Concile Vatican II, le Magistère de toujours, la Tradition**. »

Une garantie de sérieux

La méthode de travail adoptée par les membres de la commission est également, aux yeux de Mgr de Galarreta, une garantie de sérieux.

« Je considère aussi que ce fut un bon début, si l'on regarde **la méthode** qui a été adoptée. Il y aura **des réunions tous les deux ou trois mois** : trois mois quand il s'agit d'un thème nouveau, deux mois quand on poursuit sur un même thème. Si nous commençons sur un thème et que nous le continuons, la réunion suivante peut se faire dans les deux mois ; mais si nous devons préparer une nouvelle question, nous avons besoin de trois mois. Et il a été bien établi que **la Fraternité** - la délégation que je dirige – **fournira la première un travail sur un thème précis**. (...) **Les experts romains doivent nous répondre par écrit**, et ensuite, **sur la base de ces deux textes se fera la**

discussion orale, laquelle donnera lieu aussi à un document écrit.

« **Tout est enregistré, de leur côté comme du nôtre**, et, de plus tout est filmé. Ainsi, bien que pour des raisons évidentes on ne puisse pas rapporter tout ce que nous disons et étudions, sur tout il y aura un document – un témoignage écrit, enregistré et filmé – devant vous, devant l’Eglise, devant Dieu. A l’issue de chaque confrontation, on dresse comme un bilan qui dit s’il y a coïncidence (des points de vue) ou pas, et où est le problème. On définit, on affine, et après chaque question, on rédige un dossier qui est transmis aux autres membres de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, si le Préfet le juge convenable, et à une autre Congrégation si ce dicastère est concerné par le thème étudié, – par exemple, celui de la Messe sera bien sûr fait en collaboration avec la Congrégation de la Liturgie, du Culte divin. Et ensuite, sur tous les thèmes débattus, un dossier, **un résumé rédigé par écrit** – comme je l’ai dit -, **est remis au Pape et au Supérieur de la Fraternité**. Encore une fois, cette commission n’a pas pour objectif d’aboutir – ce qui serait néfaste – à une espèce d’accord doctrinal. Non ! Nous allons simplement **donner un témoignage de la foi**, la défendre, faire le bien que nous pouvons, et de toute façon nous défendrons l’honneur de Dieu, l’honneur de Notre Seigneur et l’honneur de l’Eglise, ce qui est l’essentiel, si vous avez bien compris ce que j’ai dit au début (de ce sermon) sur la médiation et l’office du prêtre, et c’est ce qui en tout cas suffit. »

La qualité intellectuelle des interlocuteurs romains leur permet de saisir parfaitement les objections formulées par les théologiens de la Fraternité Saint-Pie X. Mais, rappelle Mgr de Galarreta, seul Notre Seigneur peut éclairer les intelligences.

Avec la grâce de Dieu

« Nos interlocuteurs – je me réfère ici spécifiquement à ceux qui échangent avec nous dans cette commission – sont des personnes avec lesquelles on peut parler, ils comprennent notre langage, ils comprennent ce que nous disons, **ils comprennent très bien nos objections**. Nous pouvons parler pacifiquement et en toute liberté, cela est suffisant. Si jusque là tout dépendait de notre correspondance à la grâce de Dieu, à partir de maintenant nous pourrions dire que **tout dépend entièrement de la grâce de Dieu** ; parce que

Dieu, Notre Seigneur, et seulement Lui, est **le Maître intérieur qui peut illuminer les intelligences** et convertir. Seul Dieu peut toucher les cœurs. Nous allons là-bas comme pour prêcher – comme ce que je suis en train de faire ici -, mais toucher votre intelligence ou votre cœur, seul Dieu peut le faire, et comme nous ne connaissons pas les desseins de Dieu, nous ne savons pas jusqu’où cela ira. Ce que nous savons certainement c’est qu’Il peut tout. A Dieu rien n’est impossible. Et Il peut convertir quand Il veut, comme Il veut, qui Il veut. »

Double certitude

S’il reconnaît la part d’incertitude qui existe dans toute entreprise humaine, Mgr de Galarreta réaffirme nettement la double certitude qui est celle de la Fraternité Saint-Pie X dans ces entretiens.

« Je vous donne ces explications pour que vous ayez la tranquillité et l’assurance nécessaires. Si ces circonstances qui me paraissent absolument sûres changeaient, alors nous étudierions si ces discussions, ces contacts doivent se poursuivre ou non. Nous savons clairement ce que nous ne sommes pas disposés à accepter. Si nous ne savons pas parfaitement comment les choses peuvent évoluer, **nous savons en revanche très clairement ce que nous n’avons pas l’intention de faire, en aucune manière : premièrement céder sur la doctrine et deuxièmement faire un accord purement pratique**. Avec ces conditions et les dispositions qui sont les leurs d’accepter de mettre pour la première fois en discussion le Concile – c’est la première fois qu’ils nous donnent la possibilité de leur présenter une critique doctrinale, profonde, fondée sur le Magistère de toujours, c’est la première fois ! – il est clair que nous devons le faire. Ensuite, Dieu dira ! La prudence nous montre ce que nous devons faire maintenant, mais non pas exactement ce que nous devons faire dans trois ou six mois, parce que les circonstances peuvent changer. Quoiqu’il en soit, ce qui est clair pour nous c’est que la mission de la Fraternité est essentiellement, avant toute chose, avant même d’aller à Rome, de donner un témoignage de la foi. Nous devons continuer, sauvegarder, transmettre, vivre le **vrai sacerdoce catholique**. Nous devons garder, défendre, vivre, transmettre le **vrai sacrifice de la Messe**. »

Avec l’aimable autorisation de DIC1 - Presse,
33 rue Galande - 75005 PARIS
Les passages soulignés en gras l’ont été par la rédaction

UN MIRACLE IMPENSABLE

« Je ne croirai au miracle seulement si vous me prouvez qu'une jambe coupée peut repousser ... » parole imprudente d'un savant athée, ce miracle impensable a bel et bien eu lieu le 29 mars 1640 en Espagne, sur l'intercession de **Notre-Dame del Pilar**.

Là, un jeune mendiant qui avait l'habitude, malgré les moqueries, d'oindre avec foi son moignon de jambe avec l'huile qui brûlait devant l'image de la Vierge recouvra sa jambe droite amputée depuis deux ans et enterrée dans le cimetière de l'hôpital. Une enquête historique et rigoureuse menée par un journaliste du quotidien italien *la stampa*, *Vittorio Messori*, ne laisse planer aucun doute sur la véracité des faits. Il a soigneusement dépouillé toutes les archives disponibles, expertises policières et compte-rendu des procès. Son ouvrage *le miracle impensable* (aux éditions MAME) est devenu un best-seller dans de nombreux pays.

CE SONT EUX QUI LE DISENT

Un comité intitulé *riposte laïque* s'alarme des progrès de la tradition catholique en France et à l'étranger, en particulier chez « les jeunes suédois, issus pourtant de milieux athées... On les estime à 120 000 en France, mais leur part dans les catholiques pratiquants a été multiplié par 20 en 40 ans, passant de 0,5 à 10 %... Leur taux de natalité, en augmentation continue, dépasse celle des musulmans et des africains ! Selon un reportage paru dans 20 minutes, elle est de 7 enfants par femme. Ces milieux sont constitués en majorité de jeunes, donc ils ne sont pas prêts de s'éteindre. Un jour viendra où ils seront majoritaires chez les catholiques, ce qui explique que Benoit XVI cède à toutes leurs demandes... »

N'IMPORTE QUEL BATIMENT COMME EGLISE !

« Dans ces belles basiliques construites par nos ancêtres, on voit que **l'autel est vraiment au cœur de l'édifice**. Vous avez la grande nef et le transept qui représente la Croix de Notre-Seigneur reproduite dans le bâtiment,

et l'autel est à la place du cœur de Notre-Seigneur.

Ayant perdu la notion du sacrifice de la messe, maintenant les novateurs créent n'importe quel bâtiment comme église. Ils construisent n'importe quelle salle, une salle d'ailleurs polyvalente qui sert à n'importe quoi, et ils y font « l'Eucharistie », comme ils disent. Une table, cela se met n'importe où. Il n'est plus nécessaire d'avoir un bâtiment qui signifie la Croix. Cela n'a plus de sens du tout.

A l'inverse, autrefois, ceux qui ont construit des églises voulaient vraiment reproduire la Croix. Pour eux, **le sacrifice de la messe était vraiment le sacrifice de Notre-Seigneur** et pas seulement, comme maintenant, une « Eucharistie ».

Mgr Marcel Lefebvre

HUMOUR : Au moment de la réforme liturgique qui a suivi Vatican II, un brave curé, un peu dépassé par tous ces changements, veut expliquer à ses ouailles qu'ils peuvent désormais communier en recevant l'hostie sur la langue ou dans les mains. Il leur dit : « *Maintenant pour communier, vous avez le choix : à genoux sur la langue, ou debout sur les mains.* » (Authentique)

SAINT JOSEPH : « *C'est une chose étonnante, que les grandes grâces dont Dieu m'a favorisée, que les périls, tant de l'âme que du corps, dont il m'a délivrée par l'entremise de ce bienheureux saint. Le Seigneur semble avoir donné grâce aux autres pour nous assister en tel ou tel besoin ; mais pour saint Joseph, je le sais par expérience, il nous assiste en toute nécessité...* »

Ste Thérèse d'Avila

PAILLETTE D'OR

Ste Gemma Galgani à Notre-Seigneur :
« *Qui vous a tué, ô Jésus ? - L'Amour !
- Mais, Seigneur, pourquoi tant de souffrances ? - L'ordinaire des hommes est d'aller au-delà de toutes les bornes et de dépasser toutes les mesures... et mon Amour à Moi est infini !* »

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MARS 2010

MOIS DE SAINT JOSEPH

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
lundi 1^{er} mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 2 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée		
mercredi 3 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 4 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 5 mars de la férie de Carême <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
samedi 6 mars de la férie de Carême <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : Office du Rosaire 17h30 : messe basse	11h30 messe basse	17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 7 mars 3 ^{ème} dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 8 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 9 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 10 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 20h catéchisme pour adultes	11h30 messe basse	
jeudi 11 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 12 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 13 mars de la férie de Carême	<i>Pèlerinage à ND de Marseille</i> 17h30 : permanence du prêtre (abbé Brucciani) 18h30 : messe basse		
dimanche 14 mars 4 ^{ème} dimanche de Carême <i>Quête impéree pour les écoles</i>	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 15 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 16 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 17 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	
jeudi 18 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 19 mars Saint Joseph	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 20 mars de la férie de Carême	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse		
dimanche 21 mars 1 ^{er} dimanche de la Passion	8h00 : messe basse 9h00 : messe avec orgue 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 22 mars de la férie de Carême	<i>Exceptionnellement il n'y aura pas de messe à 18h30</i>		

mardi 23 mars de la férie de Carême	<i>Exceptionnellement il n'y aura pas de messe à 18h30</i>		
mercredi 24 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 20h catéchisme pour adultes	11h30 : messe basse	
jeudi 25 mars Annonciation de Notre-Dame	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 26 mars de la férie de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	
samedi 27 mars de la férie de Carême	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse	11h30 : messe basse	
dimanche 28 mars dimanche des Rameaux	8h00 : messe basse 9h00 : messe avec orgue 10h15 : Bénédiction des Rameaux suivie de la grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 Bénédiction des Rameaux suivie de la messe chantée
lundi 29 mars Lundi-Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 30 mars Mardi-Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 31 mars Mercredi-Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		

samedi 13 mars 2010
Pèlerinage du Doyenné à N.D. de Marceille

8h départ depuis l'école Saint Joseph des Carmes
12h30 repas à St-Martin-de-V. (RD 318)
17h30 Messe à la basilique (sortie Limoux RD 104)

dimanche 14 mars 2010
Repas des Bienfaiteurs de l'école Saint-Jean-Bosco

Prix : un immense panier à la sortie !
Inscriptions : par courrier auprès de l'Ecole Saint Jean Bosco (N.B. le nombre de place est limité.)
Breuvage offert !
Service taxi sur demande.

vendredi 26 mars 2010
Réunion des Jeunes Foyers à 20 h

« La Cène, le Calvaire et la messe »

Renseignements auprès de M. l'abbé Brunet.

dimanche 18 avril 2010
Visite du Supérieur de District

M. l'abbé Régis de Cacqueray - Valmènier assurera la prédication à l'occasion du dimanche des vocations. À 17h il donnera une conférence aux fidèles, à l'école Saint-Jean-Bosco.
Conférence suivie de l'apéritif !

24 et 25 avril 2010
Visite Canonique

M. l'abbé Jacques Laguérie, assistant du Supérieur du District, effectuera une visite canonique au Prieuré. Les Fidèles de Toulouse et de Castres qui désirent le rencontrer doivent prendre rendez-vous auprès de M. l'abbé Brunet.

DENIER DU CULTE

Suite aux lois de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, Saint Pie X institua en 1907 « le denier du clergé », contribution obligatoire suivant les possibilités de chacun. Les catholiques sont tenus en conscience de verser une part de leurs revenus pour l'entretien du culte (cf. catéchisme de St Pie X).

Vous pouvez demander un reçu fiscal donnant lieu à une réduction d'impôts. La déduction atteint 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 34€.

Carnet paroissial

à reçu la tonsure :
Loïc VERSCHÛR, à Ecône le 27 février

Recevra les 2^{nds} Ordres Mineurs :
Jean-Marie LEBOURG, à Ecône le 19 mars

Recevront le Sous-diaconat :
François DELMOTTE et Mathieu de BEAUNAY, à Ecône le 19 mars

Sépultures :
- Mme Henriette PECHMOREL, le 15 février à Altillac (Lot)

22, 23 et 24 mai 2010
Pèlerinage de Chartres
« le combat de la Foi »
Inscrivez-vous dès maintenant

chef de chapitre :
M. Simon PICOT
chapitre enfant :
M. Nicolas de LEDINGHEN, 05 61 73 09 37
voyage en car :
M. François RUSSO, 05 61 13 85 17

dimanche 6 juin 2010
Grande Procession de la Fête-Dieu

Cette année, M. l'abbé Alain-Marc NELLY, 2nd assistant général de la Fraternité Saint-Pie X, nous fera l'honneur de sa présence.

dimanche 27 juin 2010
Kermesse du Prieuré

Les responsables de l'organisation recherchent des volontaires pour la préparation et pour tenir un stand.

Vianney LESVESQUE
06 01 86 67 26